



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 1679

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Bernard Seux.

M. Bernard Seux. Monsieur le Premier ministre, alors que le nombre des chômeurs a augmenté de 130 000 en un an, les aides publiques à l'emploi sont gravement menacées par votre rigueur budgétaire. La recherche d'économies ne viserait pas seulement la « mauvaise graisse » de la fonction publique mais aussi les crédits consacrés à la lutte contre le chômage.

Votre contrat initiative-emploi lancé en juillet 1995 est, depuis lors, fort décrié même dans votre majorité. En effet, son coût est exorbitant pour une efficacité des plus réduites : 12 milliards en 1996, 24 milliards en 1997, pour 30 000 à 40 000 emplois nets créés.

Devant la gravité du chômage, votre Gouvernement, monsieur le Premier ministre, est désespéré. On ne voit plus la cohérence de sa politique de l'emploi qui faisait du CIE un cheval de bataille il y a un an, un titre de gloire il y a encore un mois et qui, aujourd'hui, à l'heure du bilan d'un an de l'ère Chirac, est l'emblème de l'échec de votre politique. Même Jean Gandois la critique ouvertement !

Pourquoi le Gouvernement entend-il aujourd'hui les sirènes du président du patronat, alors qu'il aurait pu utilement écouter les avertissements répétés du monde syndical dès juillet 1995 ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Seux, vous n'étiez pas dans cette assemblée ou siégeait encore votre prédécesseur, entre 1991 et 1993, quand le nombre de chômeurs de longue durée a progressé de 250 000 personnes ! (« Eh oui ! » et applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie et du Centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Laurent Cathala. C'est faux !

M. le président. Un peu de calme ! Poursuivez, monsieur le ministre !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Cela étant, s'agissant d'un sujet grave, vous me permettrez de citer quelques chiffres.

M. Laurent Cathala. Non, ils sont faux ! (Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Cathala, ils ne sont pas faux pour les 6 000 chômeurs de longue durée qui retrouvent un emploi grâce au CIE chaque semaine ! (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.) Ils ne sont pas faux, monsieur Cathala, pour les 50 000 chômeurs de très longue durée qui ont retrouvé un emploi !

Ils ne sont pas faux pour les 28 p. 100 de bénéficiaires du contrat initiative-emploi, titulaires du RMI ou titulaires de l'allocation spéciale de fin de droits, c'est-à-dire pour des personnes qui, pratiquement aux marges de l'exclusion, ont pu retrouver grâce au contrat initiative-emploi une place dans le monde du travail.

M. Didier Mathus. C'est l'esprit de Pentecôte !

M. Didier Boulaud. Et les 72 autres p. 100 ?

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Je tiens tous ces chiffres à votre disposition.

Enfin, nous avons estime souhaitable d'ouvrir le CIE aux jeunes sans aucune qualification et cela, sans condition de duree minimale de chomage. Car cette politique a fait ses preuves en matiere de lutte contre l'exclusion ! Le CIE doit servir de plus en plus a ceux qui en sont les plus menaces.

Tres sincerement, je pense qu'une telle politique n'avait jamais ete menee avec autant d'acharnement qu'aujourd'hui. (Applaudissement sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique. - Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)
M. Christian Bataille. A quoi cela sert-il ? Tartuffe !

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Bernard Seux.

M. Bernard Seux. Monsieur le Premier ministre, alors que le nombre des chomeurs a augmente de 130 000 en un an, les aides publiques a l'emploi sont gravement menacees par votre rigueur budgetaire. La recherche d'economies ne viserait pas seulement la «mauvaise graisse» de la fonction publique mais aussi les credits consacres a la lutte contre le chomage.

Votre contrat initiative-emploi lance en juillet 1995 est, depuis lors, fort decrie meme dans votre majorite. En effet, son cout est exorbitant pour une efficacite des plus reduites: 12 milliards en 1996, 24 milliards en 1997, pour 30 000 a 40 000 emplois nets crees.

Devant la gravite du chomage, votre Gouvernement, monsieur le Premier ministre, est desempare. On ne voit plus la coherence de sa politique de l'emploi qui faisait du CIE un cheval de bataille il y a un an, un titre de gloire il y a encore un mois et qui, aujourd'hui, a l'heure du bilan d'un an de l'ere Chirac, est l'emblemme de l'echec de votre politique. Meme Jean Gandois la critique ouvertement !

Pourquoi le Gouvernement entend-il aujourd'hui les sirenes du president du patronat, alors qu'il aurait pu utilement ecouter les avertissements repetes du monde syndical des juillet 1995 ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Seux, vous n'etiez pas dans cette assemblee ou siegeait encore votre predecesseur, entre 1991 et 1993, quand le nombre de chomeurs de longue duree a progresse de 250 000 personnes ! («Eh oui !» et applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie et du Centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Laurent Cathala. C'est faux !

M. le president. Un peu de calme ! Poursuivez, monsieur le ministre !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Cela etant, s'agissant d'un sujet grave, vous me permettrez de citer quelques chiffres.

M. Laurent Cathala. Non, ils sont faux ! (Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Cathala, ils ne sont pas faux pour les 6 000 chomeurs de longue duree qui retrouvent un emploi grace au CIE chaque semaine ! (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.) Ils ne sont pas faux, monsieur Cathala, pour les 50 000 chomeurs de tres longue duree qui ont retrouve un emploi !

Ils ne sont pas faux pour les 28 p. 100 de beneficiaires du contrat initiative-emploi, titulaires du RMI ou titulaires de l'allocation speciale de fin de droits, c'est-a-dire pour des personnes qui, pratiquement aux marges de l'exclusion, ont pu retrouver grace au contrat initiative-emploi une place dans le monde du travail.

M. Didier Mathus. C'est l'esprit de Pentecote !

M. Didier Boulaud. Et les 72 autres p. 100 ?

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Je tiens tous ces chiffres a votre disposition.

Enfin, nous avons estime souhaitable d'ouvrir le CIE aux jeunes sans aucune qualification et cela, sans condition de duree minimale de chomage. Car cette politique a fait ses preuves en matiere de lutte contre l'exclusion ! Le CIE doit servir de plus en plus a ceux qui en sont les plus menaces.

Tres sincerement, je pense qu'une telle politique n'avait jamais ete menee avec autant d'acharnement

qu'aujourd'hui. (Applaudissement sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République. - Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)
M. Christian Bataille. A quoi cela sert-il ? Tartuffe !

Données clés

Auteur : [M. Seux Bernard](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1679

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mai 1996, page 3585

Réponse publiée le : 30 mai 1996, page 3585

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 30 mai 1996